

Segré-en-Anjou bleu (Maine-et-Loire) est une commune nouvelle de 18000 habitants située en milieu rural à 35 km au nord-ouest d'Angers sur l'axe Angers-Rennes, riche en équipements culturels : le Cargo (salle de spectacle), cinéma le Maingué et, établi sur un ancien carreau de mine de fer le collectif Centrale 7 (arts plastiques). Un salon de la BD a lieu en octobre à Château-Gontier (53) ville proche de Segré-en-Anjou bleu.



Un réseau de bibliothèques (8 points lectures et 1 médiathèque tête de réseau) est actuellement en cours de constitution avec pour objectif la signature d'un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC :

- pour renforcer les partenariats et actions communes à toutes les bibliothèques.
- pour fédérer les acteurs de la lecture publique.

La résidence est l'occasion de renforcer l'appartenance à un territoire commun pour ses habitants. La bande dessinée fait partie des expressions que nous souhaitons privilégier en 2020. 2020 étant l'année de la BD et nous fêterons les 20 ans de la médiathèque de Segré.

### Objectifs de la résidence

- Encourager la création d'un auteur et lui permettre de travailler sur un projet personnel de bande dessinée destiné à être publié et diffusé.
- Favoriser la rencontre et l'échange avec les publics.
- Permettre à un public diversifié la découverte de la création littéraire contemporaine.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs du territoire autour d'un projet commun.
- contribuer par des propositions, des réflexions à une image commune au réseau des bibliothèques à l'aide d'un visuel commun.

### Profil demandé

- scénariste et illustrateur ou seulement illustrateur de bande dessinée ayant travaillé(e) ou travaillant sur une bande dessinée à destination d'un public à partir de 13 ans

### Conditions de participation à l'appel à résidence

- Auteur de bande dessinée francophone (doit parler français).
- L'auteur candidat devra justifier d'au moins un ouvrage de bande dessinée (hors collectif) publié en langue française à compte d'éditeur.
- véhicule nécessaire concernant les transports personnels (hors temps de médiation).

### Durée de la résidence

12 semaines réparties entre septembre et décembre 2020.

## Engagements de l'auteur en résidence

- L'auteur doit tenir au courant la médiathèque de l'avancée du travail effectué durant cette résidence jusqu'à la publication. L'auteur s'engage à prévenir la médiathèque de l'achèvement de son travail de création. (70% du temps de résidence).
- Mention de la résidence sur la publication réalisée : « *Cet ouvrage a été en partie réalisé lors d'une résidence de 3 mois dans le réseau de bibliothèques de Segré-en-Anjou Bleu soutenue par la DRAC* ».
- Le travail de création réalisé durant cette résidence devra faire l'objet d'une restitution dans un délai maximum de deux ans à l'issue de la résidence.
- Rencontre avec nos différents publics (30% du temps de résidence) :  
scolaires (collèges-lycées-Maison Familiale).  
public de la médiathèque et des bibliothèques du réseau.  
Publics empêchés.

## Conditions d'accueil

- Bourse mensuelle de création de 2000 € TTC / mois
- Prise en charge de 3 allers-retours maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel sur la base du prix du billet SNCF 2<sup>nde</sup> classe
- L'auteur bénéficiera d'un logement meublé et équipé
- Frais à la charge de l'auteur :
  - o Restauration (hors temps de médiation)
  - o Frais de déplacement personnels.
  - o Frais de communication.
  - o Autonomie concernant les transports personnels. (véhicule nécessaire)

## Composition du dossier de candidature

- Envoi d'un dossier (voie postale ou numérique) comprenant :
  - o Biographie + bibliographie (CV)
  - o Description du projet en cours en décrivant la démarche artistique, les moyens mis en œuvre pour sa réalisation et sa présentation au public cible, complétée d'un synopsis du projet d'une dizaine de lignes.
  - o Documents graphiques (crayonnés, storyboard, travaux préparatoires...) ainsi qu'au moins 3 planches consécutives finalisées de son projet à travailler pendant la résidence.
  - o Motivations de l'auteur à postuler pour cette résidence .
  - o expérience en termes de médiation et d'animation, propositions d'actions à mener pendant la résidence.

## Critères de sélection

- Originalité de la démarche présentée
- Qualité du projet
- Univers proposé
- Processus de création présenté
- Nécessité de cette résidence dans le parcours artistique de l'auteur
- Motivation à rencontrer le public et les élèves lors de la résidence

## Composition du jury de sélection

- 2 élus de la ville de Segré-en-Anjou Bleu
- Le responsable de la médiathèque
- Le bibliothécaire en charge du réseau de bibliothèques
- La directrice du service culturel
- 2 bénévoles des bibliothèques
- La conseillère Livre et Lecture DRAC Pays de la Loire
- 1 représentant de la librairie d'*Au Repaire des Héros*

Date limite de dépôt de candidature : 14 mars

Examen des candidatures : 17 mars au 20 mars 2020

Entretiens / Réponse aux candidats : 23 mars au 4 avril

La résidence fera l'objet d'une convention entre le/la résident(e) et la collectivité de Segré-en-Anjou Bleu

Merci d'envoyer votre candidature :

- Par mail : [mediatheque@segreenanjoubleu.fr](mailto:mediatheque@segreenanjoubleu.fr) en écrivant dans l'objet « Candidature résidence 2020 »

- Par courrier : Médiathèque de Segré « Candidature résidence 2020 », 39 rue Charles De Gaulle, 49500 Segré-en-Anjou Bleu

Contact : Jean-Luc Mahé (responsable) 02.41.61.15.50 par mail [mediatheque@segreenanjoubleu.fr](mailto:mediatheque@segreenanjoubleu.fr)